

## **BRAVO AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA JMM 2022**

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'une ou l'autre des activités de la Journée mondiale du Malade le 11 février dernier.

Félicitations au comité organisateur pour le respect du bilinguisme dans la répartition de toutes les activités, le magnifique temps de prière, l'animation des chants, les techniciens sur Zoom et du Youtube de la cathédrale, la mise sur le microsite web du SASMAD des documents d'accompagnement des diverses activités, la collaboration des amis du SASMAD, l'accueil et la présence à la rencontre conviviale, la belle célébration eucharistique, l'homélie et la consécration des personnes malades et des personnes qui les accompagnent de notre archevêque, Monseigneur Christian Lépine, sans oublier notre cher directeur SASMAD, André Dupré, qui a courageusement assumé les lectures de la messe en français et en anglais.

## **RETOUR PROGRESSIF**

Pendant que le Québec accélère son déconfinement, le SASMAD prend le temps de se positionner face aux mesures à prendre pour reprendre de façon sécuritaire nos accompagnements, nos formations de base et continues et nos rencontres de bénévoles. Il s'agit d'huiler la machine et de reprendre un rythme nouveau dans un contexte qui a changé. Il faudra inventorier les gains et les pertes, restimuler les forces vives, participer aux efforts de restructuration de notre Église affaiblie comme tous les organismes publics, et répondre aux besoins de la clientèle qui augmenteront certainement.

Dans ce processus de retour des activités, en cette année 2022 plus particulièrement, le SASMAD devra consacrer une place importante aux nouvelles exigences de la Pastorale responsable, telles que voulues par notre archevêque, Mgr Lépine, et dont nous vous parlerons plus avant dans un prochain hebdo.

N. B. En effet, nous allons continuer cet envoi d'information hebdomadaire encore un bout de temps afin de pouvoir justement vous mettre au courant des développements au SASMAD, au diocèse, à la pastorale responsable, ... et demeurer prêts si jamais il y avait d'autres surprises.

### **Au sujet des accompagnements :**

Pour suivre les recommandations de la santé publique, il est entendu qu'on peut retourner à domicile pour continuer nos accompagnements spirituels, à la condition de porter le masque et de garder une certaine distance durant la visite. Il ne faut pas oublier en effet que le but est d'apprendre à vivre le plus normalement possible avec la covid qui n'a pas encore dit son dernier mot et continue à se propager. La prudence sera toujours de mise.

## **Au sujet des formations de base :**

Nous devons évidemment organiser de nouvelles formations de base pour compléter nos équipes existantes. Les activités préparatoires vont prendre lentement forme et on vous mettra au courant de l'évolution de ce dossier.

## **Au sujet des formations continues :**

Cette année, il va y avoir une formation obligatoire pour tous les employés rémunérés et bénévoles du diocèse. Un calendrier vous sera proposé d'ici quelques mois. Nous vous en reparlerons sous peu.

Nous continuerons à vous communiquer d'autres propositions de formation d'appoint facultatives organisées à l'interne ou par un autre organisme.

## **Au sujet des rencontres de bénévoles :**

Chaque bénévole devra refaire cette année la demande d'antécédents judiciaires. Comme vous le savez, l'entente entre la Pastorale responsable du diocèse et la SPVM nous oblige à recommencer le processus de vérification à chaque trois ans. La majorité d'entre nous avons déjà atteint ou dépassé ces trois années réglementaires. Il y aura donc inévitablement des rencontres individuelles ou préférablement des réunions d'équipes pour faciliter cette tâche assez ardue pour le SASMAD mais nécessaire. Chaque coordonnatrice organisera son horaire et vous avertira le plus tôt possible.

 <p><b>VIA ZOOM</b></p> <h3>MIEUX COMPRENDRE LES VOLETS DE LA LOI SUR LES SOINS DE FIN DE VIE</h3> <p>Que propose la Loi pour assurer aux personnes en fin de vie des soins respectueux de leur dignité et de leur autonomie, notamment pour prévenir et apaiser leurs souffrances? Bilkis Vissandjée et Patrick Durivage vous éclaireront sur ce délicat sujet et répondront à vos questions.</p> <p><b>Bilkis Vissandjée</b> Professeure titulaire, l'Institut universitaire SHERPA</p> <p><b>Patrick Durivage</b> Coordonnateur, Soins palliatifs CREGÉS</p> <p><b>Gratuit</b> <b>Mardi 22 fév. • 19 h à 20h30</b></p> <p>Pour s'inscrire <a href="#">cliquez ici</a> ou appelez le <b>514-343-3510</b></p> <p></p>	<p><b>Invitation transmise par Cathie Macaulay</b></p> <p><b>Inscription gratuite.</b></p> <p><b>Pour mieux comprendre la Loi sur les soins en fin de vie.</b></p>
---	--

Adresse courriel pour envoyer vos intentions de prière :

[misericorde.mercysasmad@gmail.com](mailto:misericorde.mercysasmad@gmail.com)

Pour accéder au site du SASMAD :

<https://microsites.diocesemontreal.org/microsites/sasmad>